

Université de Lorraine

Domaine « Lettres et Sciences Humaines »
Collegium Sciences Humaines et Sociales (SHS)
UFR SHS – Site Nancy
Campus Lettres et Sciences Humaines

Département de Sciences de l'éducation et de la formation

LICENCE

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MENTION

SCIENCES de l'EDUCATION et de la FORMATION

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Année universitaire 2023-2024

QUELQUES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Co-responsables de la Licence : Maël LOQUAIS & Frédérique-Marie PROT

Responsable de la L3 : Frédérique-Marie PROT

Responsable de la L2 : Maël Loquais

Secrétaire : Agnès IOCHEM

Université de Lorraine – Site de Nancy
Campus Lettres et Sciences Humaines (CLSH) – Bâtiment G – Rez-de-chaussée
Bureau : Pôle Licence
3 Place Godefroy de Bouillon
54015 Nancy Cedex
Tél : 03.72.74.32.24

Localisation des bureaux des enseignant.e.s, de la secrétaire et des enseignements :

Université de Lorraine – Site de Nancy
CLSH – Bâtiment F – 1^{er} étage
23, Boulevard Albert 1^{er} – B.P 3397
54015 Nancy Cedex

Calendrier universitaire :

Calendrier universitaire

Enseignements du Semestre A : du 11 septembre au 8 décembre 2023

Période de session 1 d'examens : du 18 au 22 décembre 2023 / du 8 au 13 janvier 2024

Enseignements du Semestre B : du 15 janvier au 12 avril 2024

Période de session 1 d'examens : du 6 au 18 mai 2024

Période de session 2 d'examens (semestres 3, 4, 5 et 6) : du 14 au 29 juin 2024 2023

Résultats définitifs des jurys : 15 juillet 2024

Vacances universitaires 2022-2023 :

Automne : du 28 octobre au 5 novembre 2023

Fin d'année : du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Hiver : du 24 février au 3 mars 2024

Printemps : du 21 avril au 5 mai 2024

COORDONNÉES DES ENSEIGNANT.E.S du département de Sciences de l'Éducation et de la Formation

Nom et courriel	Bureau
Enseignant.e.s-chercheur.es statutaires	
Gaëlle ESPINOSA gaelle.espinosa@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F106
Christine FONTANINI christine.fontanini@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F 110
Henri Louis GO henri-louis.go@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F108
Isabelle HOUOT isabelle.houot@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F107
Guy LAPOSTOLLE guy.lapostolle@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F 107
Nathalie LAVIELLE-GUTNIK nathalie.lavielle.gutnik@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F106
Maël LOQUAIS mael.loquais@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F108
Anaëlle MILON anaelle.milon@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F111
Saeed PAIVANDI saeed.paivandi@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F108
Hélène PAPADOUDI helene.papadoudi@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F 107
Eirick PRAIRAT eirick.prairat@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F110
Frédérique-Marie PROT frederique-marie.prot@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F108

Sylvain STARCK sylvain.starck@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F108
Enseignant.e.s-chercheur.es attaché.e.s temporaires d'enseignement et de recherche (ATER)	
Tiago RIBEIRO SANTOS .tiago.ribeiro-santos@univ-lorraine.fr	<i>Sur RDV</i> F111

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le Collegium Sciences Humaines et Sociales prépare à la **licence Lettres et Sciences Humaines (LSH) mention Sciences de l'éducation**.

Cette licence a pour ambition de donner aux étudiants une culture en sciences humaines et sociales sur l'éducation et la formation, à travers une approche pluridisciplinaire. Cette approche est au cœur même de la discipline sciences de l'éducation et de la formation. Cette licence vise l'acquisition de connaissances, de méthodes et d'outils de recherche nécessaires, à l'analyse des pratiques éducatives prenant place dans des dispositifs variés, tant institutionnels que culturels ou sociaux.

Cette formation s'adresse à tout public, étudiant ou professionnel, intéressé par les problématiques, enjeux et perspectives de l'éducation et de la formation. Elle propose aux étudiants en formation initiale ou continue d'exercer un regard critique sur les problématiques éducatives touchant aux politiques éducatives, aux dispositifs d'éducation et de formation, aux pratiques éducatives dans différents champs d'intervention (enseignement, formation d'adultes, travail social, animation) et aux situations d'apprentissage.

Cette licence offre un programme d'enseignement généraliste (sciences de l'éducation et de la formation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation, philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation), en tronc commun, qui permet à tous les étudiants, quel que soit leur curriculum, d'acquérir des bases en sciences humaines et sociales sur les questions éducatives et de formation. Elle offre des assises conceptuelles et méthodologiques pour exercer tant dans le champ scolaire que dans les champs du social, de la santé, de l'animation et de la formation des adultes.

Cette licence offre le choix entre deux orientations de préprofessionnalisation :

1- Un parcours *Enseignement*, appelé *Professorat des écoles*, qui prépare aux métiers de l'enseignement et de l'éducation

2- Un parcours dédié aux pratiques d'éducation et de formation intitulé : « Agir en éducation et formation ». Ce parcours permet de construire un regard sur les acteurs du champ scolaire, de la formation des adultes et de l'éducation populaire. Les enseignements de ce parcours visent à explorer et interroger leurs activités.

Cette formation permet, à l'issue de la licence, de :

- présenter divers concours (les concours de catégorie A de la fonction publique ouverts aux titulaires d'un bac + 3)
- s'orienter vers divers parcours de Masters :
 - en Sciences de l'éducation et de la formation, préparant
 - Aux métiers de la conduite de projet ;
 - Aux métiers de la formation des adultes ;
 - Aux métiers de la recherche

L'offre de Master est actuellement en cours de restructuration en vue de la future accréditation qui viendra se suppléer aux deux parcours actuellement existants :

- PODEF : parcours Politiques et dispositifs en éducation et formation
- F2TD : parcours Formation, Travail et territoire en développement

- vers les Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation (MEEF) de l'INSPE préparant aux concours de
 - recrutement de professeurs des écoles (CRPE)
 - conseiller principal d'éducation (CPE)
 - documentaliste
- en Sciences Humaines et Sociales

REMARQUES PRÉALABLES

En L1, à ce jour, il n'existe pas, à l'Université de Lorraine, de première année de Licence Sciences de l'éducation et de la formation. Nous proposons uniquement, en L1, des UE mineures, aux semestres 1 et 2. Elles sont présentées plus loin dans ce fascicule (p. 14 et 15).

En L2, nous proposons, partenariat avec le Département de Sociologie, une deuxième année de Licence Sciences de l'éducation et de la formation. Le contenu de cette L2 est présenté plus loin dans ce fascicule (p. 15 à 20).

En L3, l'ensemble des enseignements sont portés par le Département Sciences de l'éducation et de la formation. Le contenu de cette L3 est présenté plus loin dans ce fascicule (p. 21 à 30).

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès à la L2 Sciences de l'éducation et de la formation

Cet accès se fait sur dossier par eCandidat (<https://ecandidat.univ-lorraine.fr>) pour les personnes titulaires :

- d'une L1 ;
- d'un diplôme de niveau Bac+2 (tel que BTS, DUT, etc.), en lien avec les métiers de l'éducation, du social ou du culturel, en déposant une demande de validation d'acquis professionnels (VAP) ;
- d'un diplôme de niveau Bac ou Bac+1, avec justification d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le travail éducatif, culturel ou social, en déposant une demande de validation d'acquis professionnels (VAP).

Toute candidature est examinée par la commission pédagogique

Accès à la L3 Sciences de l'éducation et de la formation

Cet accès se fait **de droit** pour tout étudiant possédant 120 ECTS (*European Credit Transfer System*) à l'issue d'une L2 Sciences de l'éducation et de la formation ou d'au moins 42 ECTS de cette L2.

Cet accès se fait sur dossier par eCandidat (<https://ecandidat.univ-lorraine.fr>) pour les personnes titulaires d'une :

- *autre* L2 ;
- d'une L3 en SHS. A titre exceptionnel, ces personnes peuvent demander certaines équivalences d'UE ou d'éléments constitutifs d'UE (CM ou TD), en déposant une demande auprès du responsable de la Licence ;
- *autre* L3.

Pour les personnes qui ne sont pas issues d'une L2 Sciences de l'éducation et de la formation, la candidature est examinée par la commission pédagogique

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour **s'inscrire** en L2 ou en L3, une démarche, composée de deux étapes, est à effectuer :

1. Une inscription administrative sur l'environnement numérique de travail (ENT, <https://ent.univ-lorraine.fr>) et auprès de la Scolarité centrale (bureau G05) permettant l'obtention de la carte d'étudiant ;
A cette étape, en cas de problème, contacter : licence-clsh-contact@univ-lorraine.fr
2. Puis, une inscription pédagogique sur l'ENT (<https://ipweb.univ-lorraine.fr>), le 8 septembre 2022 à 12h, afin de vous inscrire dans les groupes de travaux dirigés (TD) :

La **réunion d'information pédagogique** concernant la Licence Sciences de l'éducation et de la formation a lieu avant le début des cours en septembre, pour la :

- L2, elle aura lieu le mardi 5 septembre 2023 à 10h en salle A226
- L3, elle aura lieu le jeudi 7 septembre 2023 à 10h en salle A429.

Pour tout renseignement concernant les **inscriptions en langues vivantes** (UE 506 et 606 de la L3), il faut contacter le Pôle d'enseignement, d'autoformation et de ressources en langues (PEARL).

Les inscriptions dans les groupes de TD du 2^e semestre (pour le semestre 4 en L2 et le semestre 6 en L3) se déroulent au cours du mois de janvier.

Attention : Les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants handicapés et les étudiants sportifs de haut niveau peuvent demander à bénéficier d'un aménagement d'études, nommé **Régime Spécial d'Etudes (RSE)**.

Les demandes RSE doivent être faites le plus tôt possible :

- entre septembre et octobre, pour le semestre 3 de la L2 et le semestre 5 de la L3 ;
- entre janvier et février pour le semestre 4 de la L2 et le semestre 6 de la L3.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

(Se reporter au règlement des examens de licence)

Toutes les unités d'enseignement de cette licence sont affectées d'un coefficient 6 ou 3.

Les CM donnent lieu à une seule évaluation sur table en fin de semestre durant la session d'examens en Examen Terminal.

Certains TD donnent lieu à un Contrôle Continu, impliquant deux notes au moins, dont les modalités sont précisées par chaque enseignant en début de semestre, d'autres ont lieu en Écrit Terminal ou en Examen terminal durant la session d'examens.

La moyenne de chaque UE est calculée à partir de la note de CM et de la moyenne des notes de TD de l'UE. Une UE dans laquelle l'étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise et capitalisée.

Pour le calcul de la moyenne, la compensation est effectuée :

- entre les enseignements constitutifs d'une même UE ;
- entre les UE constitutives d'un même semestre ;
- entre les deux semestres de l'année de licence.

Attention 1 :

1) Toute absence à l'épreuve du CM d'une UE, *justifiée ou non*, se traduit par la mention « DEFAILLANT » pour l'ensemble de l'UE et entraîne l'impossibilité de calculer la moyenne semestrielle, toute compensation étant alors impossible entre les UE pour la session d'examen correspondante. L'étudiant doit repasser l'épreuve en session 2 (dite « de rattrapage ») au mois de juin.

2) En cas d'absence à une épreuve d'un TD, si l'étudiant fournit un justificatif d'absence officiel (attestation d'un médecin, convocation à un examen, etc.), l'enseignant est souverain pour décider, selon le contexte, ou bien de *neutraliser l'épreuve* (elle n'apparaît pas dans la moyenne du TD), ou bien de *faire repasser l'épreuve* à une autre date ou sous une autre forme, ou bien d'attribuer *un zéro* à cette épreuve.

3) Cas particulier : les **étudiants inscrits tardivement** devront, selon la décision de leur enseignant, ou bien passer l'évaluation de TD en Contrôle terminal (soit Examen Terminal en session 1, soit Examen Anticipé avant la session 1), ou bien passer comme les autres leurs épreuves de contrôle continu mais sur sujet spécifique.

Les résultats de chaque semestre sont communiqués sur l'ENT pour chaque étudiant au fur et à mesure que les moyennes sont connues.

Attention 2 :

Les étudiants bénéficiant du **Régime Spécial d'Études (RSE)** passent une épreuve dont les modalités sont définies par l'enseignant assurant le TD.

Les informations concernant le lieu et l'heure de ces modalités d'évaluation seront communiquées directement à l'étudiant par l'enseignant. **Les étudiants bénéficiant de ce régime doivent donc se manifester auprès de l'enseignant concerné** pour le lui rappeler et lui demander les informations concernant ces modalités d'évaluation.

Session de rattrapage

Le calendrier des examens écrits de 2^{nde} session est disponible sur votre ENT.

Vous êtes concernés par la seconde session d'examens si vous n'êtes pas admis (ADM) à l'année. Vous devez alors vous présenter au rattrapage pour **tous les enseignements pour lesquels vous avez obtenu une note inférieure à 10/20 dans les UE notées AJ et/ou pour les UE notées DEF.**

Information sur les défailants (DEF) : une absence (justifiée ou non) à une épreuve terminale entraîne la défaillance à l'UE concernée, au semestre mais aussi à l'année. La défaillance empêche le calcul des résultats, c'est pourquoi il n'y a pas de moyenne à l'UE concernée, au semestre et à l'année.

Les modalités de seconde session vous seront présentées pour chaque UE par les enseignants concernés.

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DE LA LICENCE

L2 : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN PARTENARIAT AVEC LES DÉPARTEMENTS DE SOCIOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE

SEMESTRE 3	SEMESTRE 4	
UE disciplinaires	UE disciplinaires	
UE301 : Sociologie (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Sociologie générale</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 CM : <i>Sociologie de la culture</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 9 semaines)	UE401 : Sociologie (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Sociologie du travail</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 9 semaines) 1 CM : <i>Sociologie de la famille</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 9 semaines) 1 CM : <i>Sociologie de l'emploi et du chômage</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 9 semaines)	
UE302 : Mener une recherche en éducation et en formation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Les grands principes de la recherche en éducation et en formation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD, 2 groupes : <i>Initiation à la démarche de recherche</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE402 : L'école et son territoire (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>L'école et son territoire</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD, 2 groupes : <i>Agir avec les partenaires de l'école</i> (2h/semaine sur 12 semaines)	
UE de Sciences de l'éducation	UE de Sciences de l'éducation	
UE303 : Institutions d'éducation et de formation (6ECTS – Coeff. 1) 2 CM obligatoires : <i>Découverte du système éducatif</i> et <i>Découverte des systèmes de formation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE403 : Pédagogie générale (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM obligatoire : <i>Analyse des situations d'enseignement</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD obligatoire : <i>La relation pédagogique</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	
UE304 : Éducation et nouvelles technologies (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM obligatoire : <i>Enjeux socio-éducatifs des nouvelles technologies</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD obligatoire : <i>Pratiques médiatiques et métier d'élève</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE préprofessionnelles au choix :	
	Orientation « Professorat des écoles »	Orientation « Agir en éducation et formation »
	UE404 (6 ECTS – Coeff. 1) 1 CM obligatoire : <i>Fabrique des inégalités dans les systèmes éducatifs</i> (2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD obligatoire : <i>Français</i> (2h/semaine sur 6 semaines) et <i>Maths</i> (2h/semaine sur 6 semaines)	UE404 (6 ECTS – Coeff. 1) 1 CM obligatoire : <i>Développer un projet en éducation et formation</i> (2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD obligatoire : <i>Planifier une action en éducation et formation</i> (2h/semaine sur 12 semaines)

UE305 : Introduction aux sciences de l'éducation (3 ECTS – Coeff. 1) 1 CM obligatoire : <i>Introduction aux sciences de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD obligatoire : <i>Questions vives en sciences de l'éducation</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 6 semaines)	UE405 : UE libre (3 ECTS – Coeff. 1) 3 CM à choisir en UE libre
UE Anglais	UE Anglais
UE306 : Langue vivante assurée par le PEARL (3ECTS – Coeff. 1) 1 TD obligatoire : (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 12 semaines)	UE406 : Langue vivante assurée par le PEARL (3ECTS – Coeff. 1) 1 TD obligatoire : (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 12 semaines)

L3 : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
UE disciplinaires	UE disciplinaires
UE501 : Psychologie de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Apprentissage et développement</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE601 : Philosophie de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Problèmes de philosophie de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)
UE502 : Sociologie de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Analyse sociologique du fonctionnement du système éducatif</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE602 : Histoire de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Histoire de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)
UE de méthodologie	UE de méthodologie
UE503 : Méthodologies qualitatives en Sciences de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Approches qualitatives en Sciences de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : <i>Méthodologies qualitatives de la recherche</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)	UE603 : Méthodologies quantitatives en Sciences de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) 1 CM : <i>Approches quantitatives en Sciences de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 12 semaines) 1 TD : <i>Méthodologies quantitatives de la recherche</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 12 semaines)

UE préprofessionnelles <i>au choix :</i>		UE préprofessionnelles <i>au choix :</i>	
Orientation « Professorat des écoles »	Orientation « Agir en éducation et formation »	Orientation « Professorat des écoles »	Orientation « Agir en éducation et formation »
<p>UE504 (6 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Français</i> (2h/semaine sur 6 semaines) et <i>Maths ou physique</i> (2h/semaine sur 6 semaines)</p> <p>1 CM obligatoire : <i>Les pratiques enseignantes et la didactique</i> (2h/semaine sur 12 semaines)</p>	<p>UE504 (6 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Initiatives citoyennes en éducation et formation</i> (2h/semaine sur 12 semaines)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Développer des réseaux et des partenariats en éducation et formation</i> (2h/semaine sur 12 semaines)</p>	<p>UE604 (6 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Français</i> (2h/semaine sur 6 semaines) et <i>Maths ou physique</i> (2h/semaine sur 6 semaines)</p> <p>1 CM obligatoire : <i>Difficultés scolaires et handicap</i> (2h/semaine sur 6 semaines)</p>	<p>UE604 (6 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Accompagner le développement professionnel</i> (2h/semaine sur 12 semaines)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Travailler avec des publics à besoin particulier</i> (2h/semaine sur 12 semaines)</p>
UE Préprofessionnalisation		UE Préprofessionnalisation	
<p>UE505 : (3 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>3 TD obligatoires (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 6 semaines)</p>		<p>UE605 : (3 ECTS – Coeff. 1)</p> <p>3 TD obligatoires (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)</p>	
UE Transversale		UE Transversale	
<p>UE506</p> <p>Langue vivante assurée par le PEARL (3ECTS – Coeff. 1) (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 12 semaines)</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Construire son portefeuille de compétences (module PPP) et Méthodologie du stage</i> (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 3 semaines)</p>		<p>UE606</p> <p>Langue vivante assurée par le PEARL (3ECTS – Coeff. 1) 1 TD obligatoire : (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 12 semaines)</p> <p>Stage de 60 heures obligatoire</p> <p>1 TD obligatoire : <i>Méthodologie du rapport de stage</i> (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 6 semaines)</p>	

PROGRAMME ET HORAIRES

L1 : UE MINEURES

Semestre 1

MINEURES : UE 104 et UE 105

Toutes les Mineures sont des Cours Magistraux.

UE 104 L'École et les partenaires éducatifs

UE 104 EC1

École : enseigner, transmettre
24 heures (12x2h)

Cet enseignement ambitionne de revenir conjointement sur la spécificité du lieu scolaire, en tant que lieu se caractérisant par des situations d'enseignement mettant en jeu des enseignants et des élèves, et sur la question de la transmission (et des relations entre générations), nécessaire à toute société humaine. L'enjeu de cet enseignement est aussi d'aborder la question des acteurs non-enseignants et des partenaires éducatifs que l'on retrouve depuis plusieurs décennies dans le mouvement de l'ouverture de l'École. Ces collaborations ont pour enjeu de favoriser la question des apprentissages et de l'insertion dans un monde culturel, grâce à la pluralité de professionnalités dans l'École et des partenariats de l'École.

UE 104 EC 2 : Pédagogies alternatives, pédagogies spéciales

24 heures (12x2h)

Le système éducatif ne cesse de s'ouvrir à différentes questions sociales de premier plan : éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, au numérique, à l'esprit critique, etc. Ces thématiques ont la particularité de ne pas se restreindre à l'École puisqu'il existe souvent différentes actions sur ces objets dans le monde social. Le monde associatif est par exemple un des premiers vecteurs de la question de la citoyenneté en même temps que l'École est ontologiquement liée à cette même question. Cet enseignement revient sur ces « éducation à », dans son versant scolaire et social. C'est l'occasion d'élargir la question éducative au Dehors de l'École.

UE 105 Expérience, éducation et formation

UE 105 EC1 : Expérience, éducation et formation

24 heures (12x2h)

Les champs de l'éducation scolaire, de la formation initiale et continue font aujourd'hui de l'expérience un concept incontournable pour penser et organiser leurs pratiques. Riche des perspectives ouvertes par la philosophie pragmatiste anglo-saxonne, l'expérience constitue une clé d'analyse importante des processus d'apprentissage et de développement des individus, tant dans les espaces scolaires que dans ceux de la formation professionnelle. Cet enseignement est ainsi l'occasion d'interroger les liens entre vécus, expérience, apprentissage et développement en prenant soin d'identifier des spécificités propres aux champs de l'éducation et de la formation.

Semestre 2

MINEURES : UE 204 et UE 205

Toutes les Mineures sont des Cours Magistraux.

UE 204 L'École et les partenaires éducatifs

UE 204 EC1

École : enseigner, transmettre

24 heures (12x2h)

Cet enseignement ambitionne de revenir conjointement sur la spécificité du lieu scolaire, en tant que lieu se caractérisant par des situations d'enseignement mettant en jeu des enseignants et des élèves, et sur la question de la transmission (et des relations entre générations), nécessaire à toute société humaine. L'enjeu de cet enseignement est aussi d'aborder la question des acteurs non-enseignants et des partenaires éducatifs que l'on retrouve depuis plusieurs décennies dans le mouvement de l'ouverture de l'École. Ces collaborations ont pour enjeu de favoriser la question des apprentissages et de l'insertion dans un monde culturel, grâce à la pluralité de professionnalités dans l'École et des partenariats de l'École.

UE 204 EC 2 : Pédagogies alternatives, pédagogies spéciales

24 heures (12x2h)

Le système éducatif ne cesse de s'ouvrir à différentes questions sociales de premier plan : éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, au numérique, à l'esprit critique, etc. Ces thématiques ont la particularité de ne pas se restreindre à l'École puisqu'il existe souvent différentes actions sur ces objets dans le monde social. Le monde associatif est par exemple un des premiers vecteurs de la question de la citoyenneté en même temps que l'École est ontologiquement liée à cette même question. Cet enseignement revient sur ces « éducation à », dans son versant scolaire et social. C'est l'occasion d'élargir la question éducative au Dehors de l'École.

UE 205 Expérience, éducation et formation

24 heures (12x2h)

Les champs de l'éducation scolaire, de la formation initiale et continue font aujourd'hui de l'expérience un concept incontournable pour penser et organiser leurs pratiques. Riche des perspectives ouvertes par la philosophie pragmatiste anglo-saxonne, l'expérience constitue une clé d'analyse importante des processus d'apprentissage et de développement des individus, tant dans les espaces scolaires que dans ceux de la formation professionnelle. Cet enseignement est ainsi l'occasion d'interroger les liens entre vécus, expérience, apprentissage et développement en prenant soin d'identifier des spécificités propres aux champs de l'éducation et de la formation.

L2 : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION EN PARTENARIAT AVEC LES DÉPARTEMENTS DE SOCIOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE

Semestre 3

UE 301 : SOCIOLOGIE
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : M. PALATIN

- UE 301 EC1 Sociologie générale

Ce cours comportera deux parties :

1/ Du pragmatisme à l'interactionnisme symbolique : de William James à Herbert Blumer en passant par John Dewey.

Cette partie du cours vise à montrer, à partir d'une lecture faite par les fondateurs du pragmatisme (C.S. Peirce, W. James, J. Dewey), que l'évolution sociale est la résultante de l'interaction de deux facteurs totalement distincts : l'individu (avec sa possibilité d'action, d'initiative et de création) et le milieu social (avec son pouvoir d'adopter ou de rejeter l'individu). De façon plus précise, le processus social est une totalité dont on ne saurait abstraire ni la société ni l'individu car ils s'enchevêtrent constamment, l'un n'allant jamais sans l'autre. Pour le sociologue Charles H. Cooley, l'opposition entre individu et société n'a aucun sens. L'individu n'existe pas hors du social et sans le social il n'y a pas d'individu. Individu et société sont unifiés : ainsi ce qui advient en un lieu affecte l'ensemble.

2/Le constructivisme et le culturalisme dans la sociologie américaine et française du dernier tiers du XXe siècle

Cette partie du cours aborde le "tournant constructiviste" de la fin des années 1960, arrivé en France dans les années 1990 (Glaser et Strauss, Berger et Luckmann) ; puis la poussée culturaliste observable dans certains champs de la sociologie américaine dès l'après-guerre mais aussi dans la sociologie française de la fin du XXe siècle (à travers les controverses autour des travaux de Hugues Lagrange par exemple).

- UE 301 EC2 Sociologie de la culture

Après avoir interrogé la notion de « culture » en sciences sociales puis le concept de « légitimité culturelle », ce cours traite des inégalités d'accès à la culture et de leurs évolutions dans le cadre des politiques culturelles de démocratisation. Il travaille ensuite la question de la construction des habitudes et des goûts culturels et leur inscription dans des rapports sociaux, et aborde enfin quelques travaux en sociologie de la réception.

UE 302 : MENER UNE RECHERCHE EN EDUCATION
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : M. LOQUAIS

- UE 302 EC1 Les grands principes de la recherche en éducation

Ce cours vise à caractériser les assises épistémologiques et méthodologiques et éthiques d'une recherche en sciences humaines et sociales en spécifiant les approches en sciences de l'éducation et de la formation. En prenant appui sur des exemples de recherches menées au Lisec ou dans d'autres laboratoires, ce cours a pour ambition d'explorer différentes façons de faire et de penser la recherche, en donnant à voir ce qui spécifie le savoir scientifique par rapport à d'autres formes de savoirs. Trois étapes clés de la recherche seront abordées (problématisation, observation et interprétation) en faisant varier les cadres d'analyse et les types d'approche (par exemple : expérimentation, ethnographie, recherche action, etc.).

- UE 302 EC2 Initiation à la démarche de recherche

Cet enseignement a pour but de spécifier les problèmes épistémologiques, théoriques et méthodologiques liés à la construction d'un objet de recherche. Il s'agit plus précisément de situer les sciences humaines et sociales (et en particulier les sciences de l'éducation) dans le paysage des sciences à travers la découverte de recherches issues de différentes disciplines et de différents champs d'investigation.

UE 303 : INSTITUTIONS D'EDUCATION ET DE FORMATION
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : M. LOQUAIS

- UE 303 EC1 Découverte du système éducatif

Cet enseignement décrit les aspects de ce que l'on peut considérer comme un *système* d'éducation, les enjeux et les problèmes spécifiques à un tel système.

- UE 303 EC2 : Découverte des systèmes de formation

En complément d'une réflexion sur le système d'éducation, cet enseignement engage une réflexion documentée sur ce que l'on peut considérer comme des systèmes de formation.

UE 304 : EDUCATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
3ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : H. PAPADOUDI

- UE 304 EC1 : Enjeux socio-éducatifs des nouvelles technologies

Cet enseignement explore, d'une part, les niveaux d'analyse critique des médias et des technologies numériques. Elle propose, d'autre part, l'analyse de leurs effets sur les structures de travail et de formation, d'enseignement et d'apprentissage. Les revendications contradictoires, publiques, privées, individuelles ou collectives, dans la société et dans l'éducation seront observées à travers les outils d'analyse pluridisciplinaire. Enfin, le champ de la Technologie de l'éducation (approches théoriques/méthodologiques/épistémologiques, etc.) et les approches sociotechniques (auteurs, théories, etc.) seront abordées ainsi que leurs effets dans la conception de l'éducation.

- UE 304 EC2 : Pratiques médiatiques et métier d'élève

Cet enseignement propose une approche critique et pluridisciplinaire des discours et des pratiques, éducatives et culturelles, autour des médias et des nouvelles technologies et les pratiques médiatiques des jeunes dans leur interaction avec l'exercice du « métier d'élève ». Une approche théorique et méthodologique sera proposée afin d'analyser les pratiques médiatiques des élèves et leurs interactions avec les usages et les objectifs scolaires d'apprentissage afin d'évaluer les enjeux pour les apprenants.

UE 305 : INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'EDUCATION
3ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : B. DEJAIFFE

- UE 305 EC1 : Introduction aux Sciences de l'éducation

Si la discipline universitaire est institutionnalisée en France en 1967, les recherches portant sur l'enfant et l'éducation se sont développées durant tout le XXe siècle à travers différents paradigmes (sciences pédagogiques, pédagogie scientifique, etc.). L'enjeu du cours est de rendre compte de la spécificité de ce champ disciplinaire ainsi les différents apports de certaines disciplines, comme la psychologie, la sociologie, l'histoire et la philosophie sur ce domaine de connaissance. Il s'agira également de montrer que l'enjeu de la recherche en sciences de l'Éducation est d'élaborer des connaissances et des savoirs susceptibles d'avoir des incidences pratiques dans le champ de l'éducation et de la formation.

- UE 305 EC2 : Questions vives en Sciences de l'éducation

Ce TD (groupes 1 et 2) porte sur les questions importantes et spécifiques qui traversent les contextes d'éducation et de formation, mais il est aussi l'occasion d'évoquer les questions cruciales actuelles en jeu relative à l'éducation et à la formation dans notre société.

<p style="text-align: center;">UE 306 : ANGLAIS 3ECTS – COEFFICIENT 1 <u>RESPONSABLE DE L'UE : PEARL</u></p>

1 TD obligatoire assuré par le PEARL.

Semestre 4

UE 401 : SOCIOLOGIE
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : L. JACQUOT

- UE 401 EC1 Sociologie du travail

Le cours de sociologie du travail vise à introduire une des sociologies spécialisées allait participer après la seconde guerre mondiale à la nouvelle fondation de la sociologie française. Après une brève histoire de la discipline et un état des lieux pour évoquer ses fondements, le cours traite quelques thématiques classiques de la sociologie du travail : la division, l'organisation et la mobilisation du travail dans les entreprises et les administrations ; les mutations du travail et la « crise » du salariat ; les conditions de travail et la santé au travail.

- UE 401 EC2 Sociologie de la famille

Ce cours magistral aura pour objectif de saisir – grâce à des auteurs de sociologie et d'anthropologie – les diverses dimensions et transformations de la famille contemporaine. Nous reviendrons dans un premier temps sur les notions de parenté, de filiation, sur la question du choix du conjoint et sur la place de l'enfant dans la famille. Dans un second temps nous aborderons les politiques familiales et leurs transformations, en prêtant une attention particulière à la question de la division sexuelle des tâches et des rôles domestiques en France et en Europe.

- UE 401 EC3 Sociologie de l'emploi et du chômage

Après avoir présenté les principales évolutions du système d'emploi depuis le début des années 80, nous intéresserons plus particulièrement à l'une de ses évolutions majeures : la massification et le durcissement du chômage et ses conséquences. D'une façon générale, nous aborderons ces mutations comme autant d'indices d'une transformation profonde des modes d'existence du salariat tel qu'il a été édifié après 1945.

UE 402 : L'ECOLE ET SON TERRITOIRE
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : B. DEJAIFFE

- UE 402 EC1 L'école et son territoire

CM : On peut lire et entendre qu'il existerait des « bons » et des « mauvais » lieux pour apprendre, réussir sa scolarité, grandir et s'insérer professionnellement. Nous nous attacherons à étudier le lien qu'entretient l'école avec son territoire, le rôle que joue l'école dans son territoire et comment se fabriquent les inégalités de parcours scolaires entre élèves selon les territoires. Les élèves ne vivent pas les mêmes expériences scolaires selon qu'ils grandissent à la campagne, en centre-ville, dans un quartier populaire ou favorisé. Dans un système éducatif où le travail en partenariat est une injonction, nous verrons le rôle éducatif des acteurs associatifs et des collectivités locales dans, en dehors et pour l'école.

- UE 402 EC2 Agir avec les partenaires de l'école

Dans les TD, la question de savoir si les « sciences » humaines sont vraiment des sciences, servira de fil conducteur : quelle est la valeur des méthodes utilisées dans les sciences humaines ? Peut-on se fier aux théories et aux outils produits par ces méthodes ? Le modèle méthodologique des sciences de la nature est-il pertinent pour étudier les réalités humaines et sociales ? Plus généralement, peut-on énoncer des critères qui permettent de démarquer les sciences authentiques des pseudo-sciences ?

UE 403 : PEDAGOGIE GENERALE
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : G. ESPINOSA

- UE 403 EC1 Analyse des situations d'enseignement

Ce cours ambitionne de poser certaines questions en rapport avec l'action du professeur dans la classe. Il est construit et pensé dans le sens d'une progressivité, permettant à l'étudiant de commencer à appréhender l'utilisation de certains outils nécessaires à l'observation et à l'analyse de l'action conjointe du professeur et de l'élève. Il s'agit de poser les premières bases de compréhension d'un outillage didactique nécessaire à l'analyse des situations d'enseignement. On interroge notamment la place du professeur du point de vue topogénétique mais également du côté proxémique. Certains concepts tels que la *dialectique contrat-milieu* ou la *dialectique réticence-expression* sont abordés. Ces descripteurs sont progressivement mis à l'épreuve de l'analyse de situations concrètes. Ce cours s'inscrit dans la continuité d'autres cours de L3 (UE 504, UE 505 EC1, UE 605 EC1, UE 606) et constitue un ensemble de pré-requis nécessaires à ces enseignements.

- UE 403 EC2 : La relation pédagogique

Ce TD est composé de trois temps. Dans un premier temps, plutôt de perspectives historique et sociologique, nous poserons des bases éclairantes en définissant les locutions de *pédagogie*, *relation pédagogique*, *relation éducative*, *relation enseignant.e-élève*, *contrat pédagogique* et *contrat didactique*. Ces définitions nous permettront de définir la locution *rapport à l'enseignant.e de l'élève*. Dans un deuxième temps, plus court et plutôt de perspectives sociologique et psychologique, nous aborderons les notions de *réussite* et de *difficulté scolaires*. Dans un troisième et dernier temps, plutôt de perspective psychologique, nous tenterons de comprendre l'impact du niveau de résultats scolaires de l'élève sur la qualité de la relation enseignant.e-élève et du rapport à l'enseignant.e de l'élève (ainsi que du rapport à l'élève de l'enseignant.e). L'ambition de ce TD est de réfléchir à la relation enseignant.e-élève, dans un but d'évolution de cette relation pour le bien-être tant de l'élève que de l'enseignant à l'école.

UE 404 : PROFESSORAT DES ECOLES (UE 404 PE)
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : I. BONI

*Cette UE 404 Professorat des écoles est au choix avec l'UE 404 Agir en éducation et formation
Elle comporte un CM (12x2h) sur le problème des inégalités scolaires.
Elle comporte par ailleurs un TD (4 groupes) constitué de 6 séances de Français et de 6 séances de Mathématiques.*

- 404 EC1 TD : Français-Mathématiques

Il s'agit d'un enseignement visant à faire pratiquer certaines difficultés et subtilités grammaticales de la langue française avec une attention portée aux réalités étymologiques, et à travailler sur des situations élémentaires de Mathématiques. Ces activités sont pour l'essentiel des révisions de questions vues au collège ou au lycée. Les étudiants doivent se munir d'un petit matériel demandé par les professeurs (équerre, compas, rapporteur...).

Cet enseignement s'adresse à la fois aux étudiants qui souhaitent consacrer quelques heures dans le semestre à ces pratiques pour le plaisir, et aux étudiants qui souhaitent renforcer ou améliorer leur maîtrise dans ces domaines, notamment en prévision de concours tels le CRPE, ou le concours des CPE, ou encore celui des documentalistes par exemple. Il consiste en 12 heures de Français, et 12 heures de Mathématiques dans l'UE 404. *Il est impossible de changer de groupe en cours de semestre.*

- UE 404 EC2 CM : Fabrication des inégalités dans les systèmes éducatifs

Les systèmes éducatifs contribuent à la fabrication des inégalités. On analyse, en s'appuyant sur certaines références théorique, les processus susceptibles de l'expliquer en soulignant différents facteurs qui influencent les trajectoires scolaires.

UE 404 : AGIR EN EDUCATION ET EN FORMATION (UE 404)
6ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : **S. STARCK**

- UE 404 EC1 CM : Développer un projet en éducation et en formation

Si enseigner par projet relevait précédemment de considérations pédagogiques (courant des pédagogies actives ou alternatives), le renforcement de l'autonomie des écoles et des établissements scolaires dans les années 80 en a fait un outil privilégié de pilotage et de modernisation des structures éducatives (projet d'école, projet d'établissement). Cette place du projet se retrouve par ailleurs dans les champs de l'insertion, du travail social, de la culture, de la santé, engagés eux aussi dans des missions éducatives. Le TD abordera donc la question du projet en éducation et formation à partir de champ scolaire, de la formation et de l'insertion. Objet d'une véritable injonction sociale contemporaine qui banalise l'idée de projet au risque de la dénaturer, comment faire de celle-ci une forme d'action opérante en éducation et formation ? C'est la question à laquelle le TD tentera d'apporter des réponses à partir de situations authentiques.

- UE 404 EC2 TD : Planifier une action en éducation et en formation

Etre un acteur/une actrice de l'éducation et de la formation demande de disposer d'une expertise dans la conduite des apprentissages visés. Si une partie de l'expertise professionnelle réside dans une capacité à improviser en situation, la capacité à construire en amont les situations d'enseignements ou de formation est essentielle. Il s'agira, dans ce TD, de s'emparer des questions que posent la préparation d'une séquence d'enseignement ou de formation. Cette initiation à la didactique et l'ingénierie pédagogique permettra d'identifier les outils conceptuels nécessaires à tout.e professionnel.le de l'enseignement ou de la formation ayant à cœur d'anticiper au mieux son action.

UE 405 (UE LIBRE)
3ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : **H.L. GO**

*Le Département de Sciences de l'éducation et de la Formation (SdEF) propose aux **étudiants extérieurs** un cours intitulé :*

La laïcité dans la société contemporaine

Les étudiants de la L2 Sciences de l'éducation et de la formation ont à choisir une UE libre à l'extérieur du département.

L3 : SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Semestre 5

UE 501 : PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : **B. HUBERT & C. BOCEREAN**

- 501 EC1 CM : Apprentissage et développement

Cet enseignement (2h sur 12 semaines) indique le rôle important joué par la psychologie dans la fondation des *sciences de l'éducation*. On montre que l'on ne peut aujourd'hui concevoir un dispositif éducatif sans prendre en considération les apports de la psychologie. A cet égard, la psychologie a connu des évolutions importantes. Les professionnels de l'éducation ne peuvent ignorer ses apports anciens et récents. L'ambition du C.M. est de faire le point sur les différentes théories psychologique et, surtout, de mettre en évidence leurs implications éducatives. Une attention particulière est portée aux recherches les plus récentes en psychologie de l'éducation. Sont particulièrement examinés les apports, les limites et les complémentarités entre ces différentes approches eu égard à la problématique éducative en situation scolaire et de formation.

TD Psychologie de l'éducation

Les étudiants doivent choisir un TD parmi les trois proposés :

- 501 EC2 : Développement typique et troubles de l'apprentissage

Ce TD présente les étapes du développement typique social et cognitif du nourrisson à l'enfant qui lui permet d'interagir avec les autres, d'exprimer les compétences innées et d'acquérir les compétences apprises (relations sociales, langage, apprentissages de la lecture etc.). Dans un second temps, nous aborderons les troubles les plus fréquents qui sont susceptibles de freiner ou d'empêcher ces acquisitions : troubles de la relation à l'autre - spectre autistique, syndrome de Williams, hyperactivité, dysphasies.

- 501 EC3 : Développement cognitif et apprentissages

Ce TD est consacré à l'étude des processus d'apprentissage en montrant que la psychologie de l'éducation est passée d'une approche centrée sur l'acquisition des connaissances à une approche développementale et processuelle. Nous étudions notamment les conséquences de ce changement sur la pratique éducative et formative. Ce TD s'appuie sur des études de cas et des articles issus d'expérimentations.

- 501 EC4 : Affectivité et apprentissage

Il s'agit dans ce TD de s'interroger sur la place et le rôle de l'affectivité dans l'expérience scolaire des élèves en général et dans la relation enseignant.e-élève en particulier. L'affectivité à l'école est abordée d'un point de vue psychologique avec l'étude de composantes du domaine affectif telles que la motivation, la confiance en soi, l'attitude, l'attribution (ou théories de l'attribution causale) et, surtout, les émotions. L'affectivité à l'école est également abordée d'un point de vue psychanalytique avec l'étude des concepts de désir d'apprendre, de savoir et d'enseigner, d'effets d'attente ou effet Pygmalion, de « sujet-supposé-savoir » et de transfert et contre-transfert. Ce TD vise à attirer l'attention des étudiants sur la réalité vécue par les élèves, c'est-à-dire sur la réalité de l'expérience scolaire des élèves, à la fois cognitive et intellectuelle, relationnelle et sociale, affective.

UE 502 : SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : A. JARLÉGAN

- 502 EC1 CM : Analyse sociologique du fonctionnement du système éducatif

Cet enseignement (2h sur 12 semaines) vise à apporter des connaissances, issues de la recherche sociologique, sur le fonctionnement actuel de l'école, en particulier sur la fabrication des inégalités sociales de carrière scolaire (le cours s'appuie sur une bibliographie raisonnée, présentée aux étudiants lors de la première séance). Après avoir procédé à un état des lieux chiffré de ce phénomène, on analyse les processus susceptibles de l'expliquer. On fait une présentation synthétique des principales théories qui ont tenté d'en rendre compte, puis on examine des travaux empiriques récents qui mettent en évidence différents facteurs influençant les trajectoires scolaires. Sont notamment examinés les travaux portant sur les effets de la socialisation et des stratégies éducatives familiales ainsi que ceux qui étudient les effets du contexte de scolarisation (effet-établissement, effet-classe, effet-maître).

TD Sociologie de l'éducation

Les étudiants doivent choisir un TD parmi les trois TD proposés :

- 502 EC2 : Approche de l'évaluation

L'évaluation parcourt le système éducatif de part en part. De l'évaluation de l'apprenant, à celle de l'enseignant-formateur ou de l'établissement... l'évaluation embrasse tous ces champs. En général, l'évaluateur affirme l'objectivité de son jugement. La sociologie montre que l'arbitraire de l'évaluation est constant, que l'évaluateur est influencé, bien malgré lui, par un certain nombre de biais, qu'il s'agira d'identifier et d'analyser au cours de ce TD.

On ne traite dans ce TD que de ce qui touche directement ou indirectement à l'évaluation, en esquisant quelques uns de ses enjeux à *trois niveaux de fonctionnement du système éducatif* :

1. les interactions didactiques, le fonctionnement du groupe, les relations entre enseignants-formateurs et apprenants ;
2. le fonctionnement d'un établissement ou d'une institution, la progression des apprenants dans le cursus interne ;
3. le fonctionnement global du système ou des politiques éducatives (sélection, orientation, régulation des flux, articulation école-marché du travail).

L'approche se fait à partir d'articles issus de revues en sciences de l'éducation.

- 502 EC3 : Rapport au savoir et apprentissage

Il s'agit dans ce TD d'explorer le concept de rapport au savoir pour comprendre ce qui pousse un sujet à investir le savoir. Cette exploration est psychologique, psychanalytique, au regard des travaux de chercheurs tels que J. Beillerot, C. Blanchard-Laville, N. Mosconi ou F. Hatchuel, travaux portant plus particulièrement sur la constitution du rapport au savoir. Cette exploration est également psycho-linguistique, sociologique, au regard des travaux de chercheurs tels que B. Charlot, E. Bautier ou J.-Y. Rochex. Pour ces derniers chercheurs, « le concept de rapport au savoir apporte une réponse renouvelée à la compréhension de l'échec scolaire » (Van Zanten, 2008, p. 597).

- 502 EC4 : Approches socio-éducatives des technologies

Il s'agit dans ce TD d'explorer les questions contemporaines sur l'évolution du système éducatif français (pratiques éducatives, textes officiels, discours et théories). Il s'agit d'analyser les mutations et les permanences dans les objectifs et les politiques d'éducation devant les innovations technologiques continues de dernières décennies. D'étudier aussi les nouvelles « formes de cadrage » de l'activité pédagogique, et d'identifier les enjeux que représentent les nouvelles technologies, comme nouveaux « moyens d'enseignement et d'apprentissage ». Comment et avec quelles conséquences les technologies nouvelles font évoluer les formes de travail des élèves et des enseignants tout en s'appuyant sur une nouvelle organisation de l'activité ; comment elles déterminent les

politiques éducatives en dévoilant les difficultés et les crises de l'éducation moderne, de ses structures et des représentations.

UE 503 : MÉTHODOLOGIES QUALITATIVES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : S. PAIVANDI

- 503 EC1 CM : Approches qualitatives en sciences de l'éducation

Ce cours (2h sur 12 semaines) vise à réfléchir sur les spécificités et les contraintes des méthodologies qualitatives de recherche (en complémentarité avec les approches quantitatives au semestre 6) : dans quels contextes, et pour quelles raisons, avoir recours aux méthodologies qualitatives ? Comment penser le lien entre théorie, épistémologie, méthodologie, et techniques de recueil de données ? Comment les articuler aux méthodes de recherche philosophiques et historiques ?

- 503 EC2 TD : Méthodologies qualitatives de la recherche (Groupes 1-2-3)

Les étudiants doivent choisir un groupe de TD parmi trois TD qui proposent le même enseignement. Les séances de TD se déroulent sur 12 semaines. Un dossier d'enquête doit être produit, qui constitue l'une des deux notes du contrôle continu. Le TD aborde les problèmes pratiques de méthodologie en rapport avec un choix de technique d'enquête comme l'entretien de recherche, en mettant l'étudiant en situation de produire un dossier pour lequel il apprend à s'inscrire dans une démarche de recherche (créer un guide d'entretien, effectuer une passation d'entretien, utiliser des normes de transcription et porter un regard critique sur ce travail effectué).

TD de Méthodologies qualitatives de la recherche

Les étudiants doivent choisir un Groupe de TD parmi les trois.

UE 504 : PROFESSORAT DES ECOLES (UE 504 PE)
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : I. BONI

Cette UE 504 Professorat des écoles est au choix avec l'UE 504 Agir en éducation et formation Elle comporte un CM (12x2h) de didactique de l'enseignement. Elle comporte par ailleurs un TD (4 groupes) constitué de 6 séances de Français et de 6 séances de Mathématiques ou Physique. Ce TD se poursuit au semestre 6.

- 504 EC1 TD : Français-Mathématiques-Physique

Il s'agit d'un enseignement visant à faire pratiquer certaines difficultés et subtilités grammaticales de la langue française avec une attention portée aux réalités étymologiques, et à travailler sur des situations élémentaires de Mathématiques et de Physique. Ces activités sont pour l'essentiel des révisions de questions vues au collège ou au lycée. Les étudiants doivent se munir d'un petit matériel demandé par les professeurs (équerre, compas, rapporteur...).

Cet enseignement s'adresse à la fois aux étudiants qui souhaitent consacrer quelques heures dans le semestre à ces pratiques pour le plaisir, et aux étudiants qui souhaitent renforcer ou améliorer leur maîtrise dans ces domaines, notamment en prévision de concours tels le CRPE, ou le concours des CPE, ou encore celui des documentalistes par exemple. Il consiste en 12 heures de Français, et *ou bien* 12 heures de Mathématiques *ou bien* 12 heures de Physique dans l'UE 504. *Il est impossible de changer de groupe en cours de semestre.*

- 504 EC2 CM – Les pratiques enseignantes et la didactique

Il s'agit dans ce CM de s'initier aux premiers concepts de la didactique (science de l'enseignement et de l'apprentissage), puis de décrire, d'expliquer et de comprendre les différentes dimensions du travail de l'enseignant en classe ou hors la classe en repérant et analysant des liens éventuels entre pratiques enseignantes et performances scolaires ou attitudes des élèves en classe. Pour ce faire, on s'appuie sur des documents de différente nature :

vidéos de séquence de classe, productions d'élèves, documents de planification de séquences d'enseignants, articles scientifiques etc.

UE 504 : AGIR EN EDUCATION ET FORMATION

6ECTS – COEFFICIENT 1

RESPONSABLE DE L'UE : **M. LOQUAIS**

- 504 EC1 TD – Initiatives citoyennes en éducation et formation

En France, l'action de l'État et des collectivités territoriales en matière d'éducation et de formation est aujourd'hui largement prégnante et prédominante. Le fait que les pouvoirs publics s'imposent comme des acteurs clés sur ces deux champs en indique l'importance. Or, le fait que les questions d'éducation et de formation ont toujours aussi été la préoccupation de divers acteurs sociaux, engageant dès lors des initiatives spécifiques, mérite toute notre attention. Le TD vise ainsi à mettre en évidence, notamment à partir d'exemples issus du territoire proche, la manière dont les citoyens sont en mesure d'engager des actions d'éducation et de formation à partir de valeurs qu'ils souhaitent porter en vue de répondre à des questions sociales vives.

- 504 EC2 TD - Développer des réseaux et des partenariats en éducation et formation

Agir en éducation et formation aujourd'hui, demande d'être en capacité de construire et mettre en œuvre des partenariats, de constituer des réseaux plus ou moins pérenne. Partenariats et réseaux soutiennent ainsi le développement des projets en éducation et formation. Ils renforcent de même la capacité des acteurs d'initier des actions à partir des territoires, de fédérer des professionnels et des acteurs multiples afin de répondre à des problématiques éducatives qui dépassent les seules questions d'ingénierie pédagogique ou de formation : problématiques liées à la socialisation, aux questions de santé, à l'insertion professionnelle, au handicap ou à l'immigration notamment. A partir d'exemple concrets et dans la rencontre avec des acteurs de terrain, le TD vise ainsi à mettre en évidence l'action partenariale tant dans le champ scolaire que dans celui de l'insertion socio-professionnelle.

UE 505 : PREPROFESSIONNALISATION

3ECTS – COEFFICIENT 1

RESPONSABLE DE L'UE : **F.M. PROT**

Cette unité est composée de 3 TD obligatoires.

Cette UE apporte une dimension spécifique de préprofessionnalisation. Elle aborde des orientations thématiques diversifiées liées à des terrains d'exercice professionnel différents. L'objectif de cet enseignement est d'initier à des approches pluridisciplinaires liées aux pratiques pédagogiques diversifiées dans leur rapport avec le contexte social, culturel, technique etc. D'analyser également le rapport de ses acteurs avec les structures et le mode de fonctionnement de ses divers dispositifs.

- 505 EC1 : Pratiques éducatives préscolaires et en maternelle

Ce TD est constitué de 6 séances successives de 2 heures, pour 3 Groupes (1-2-3). Il s'agit de s'initier, à partir de repères historiques, aux enjeux et aux pratiques de l'éducation dans les institutions de petite enfance, avec quelques éléments de comparaison entre différents pays, ainsi qu'à la spécificité de l'école maternelle française. Un voire deux TD seront également consacrés à l'étude de pratiques de classe en maternelle sous la forme d'étude de cas et de films d'étude. Ces films feront l'objet d'une analyse précise de l'action professorale grâce au maniement d'un outillage didactique spécifique déjà abordé lors d'autres enseignements (UE 403, UE 504) et réinvestis dans le cadre des pratiques professorales spécifiques à l'école maternelle.

- 505 EC2 : Courants pédagogiques et pratiques en formation d'adultes

À partir d'une réflexion sur le rapport au savoir des adultes, sur la relation formative entre formateur(s) et publics, il s'agit d'identifier les courants théoriques mais également les démarches et modalités pédagogiques spécifiques à la formation d'adultes. Plus particulièrement, il s'agira, à partir de pédagogies actives, de développer des techniques de dynamiques de groupe, ainsi que d'individualisation des apprentissages.

- 505 EC3 : E Learning et travail collaboratif (TD partiellement en ligne)

Ce TD est constitué de 4 séances successives de 3 heures, pour 3 Groupes (1-2-3). Il propose des situations concrètes de formation *e-learning*. Il s'agit d'explorer les modèles d'enseignement, d'apprentissage et de médiation mises en place dans le cadre de divers systèmes de formation à distance. IL a comme objectif de proposer une compréhension des enjeux liés à l'usage des technologies numériques dans les systèmes de formation et en particulier dans les systèmes de formation à distance.

UE 506 : TRANSVERSALE 3 ECTS – COEFFICIENT 1
--

Dans cette UE, 2 TD sont obligatoires :

1. L'un est un **enseignement de langue vivante**, obligatoirement l'anglais, que tous les parcours de licence intègrent.

Cet enseignement est organisé par le **Pôle d'enseignement, d'autoformation, et de ressources en langues (PEARL)**.

2. L'autre est un TD, intitulé **Construire son portefeuille de compétences** (module PPP) et **Méthodologie du stage**. Il se présente sous la forme de 3 séances de 2 heures le lundi matin accompagne l'étudiant dans la clarification de son projet professionnel personnel dans le parcours qu'il a choisi, en l'amenant à identifier ses ressources personnelles liées à son parcours d'expériences et d'apprentissages.

Cette UE comporte également un intitulé **Méthodologie du rapport de stage**. Ce TD est constitué de 3 séances successives de 2 heures, pour 3 Groupes (1-2-3). Ces TD sont en rapport direct avec l'effectuation d'un stage de 60h réalisé dans le cadre de la L3 SDEF (voir ci-dessous). Il présente une méthodologie particulière, ethnographique, proche parente de l'approche anthropologique, pour y questionner la place et le rôle du chercheur ethnographe (apprenti). Il s'agira pour l'étudiant de se doter de premiers repérages méthodologiques et d'un certain outillage lui permettant dans le même temps de les expérimenter sur son terrain de stage.

Semestre 6

UE 601 : PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : H.L. GO

Cet enseignement vise à assurer une progression efficace dans la compréhension des questions que la philosophie adresse à l'éducation. Le phénomène éducatif donne lieu à la construction de problèmes philosophiques, en s'appuyant sur des distinctions conceptuelles entre *éducation, instruction, pédagogie, didactique, enseignement, etc...* Il propose une initiation aux grandes théories philosophiques mais aussi anthropologiques et psychanalytiques sur l'éducation, visant à permettre une compréhension des enjeux et des paradoxes de l'action éducative comme volonté d'émanciper, compréhension qui servira d'arrière-plan pour les questions abordées en TD.

- 601 EC1 CM : Problèmes de philosophie de l'Éducation

Ce cours (2x2h par semaine sur les premières 6 semaines du semestre 6) aborde chaque année un thème différent, en lien avec l'actualité des questions vives en éducation. L'enseignement magistral vise à montrer ce que fait une pensée en mouvement, engagée dans des analyses rationnelles qui tentent de saisir la réalité concrète dans des agencements conceptuels. La mise à distance de l'expérience immédiate, des opinions et des idéologies offre une possibilité d'augmenter notre puissance de compréhension des situations existentielles.

TD Philosophie de l'éducation

Les étudiants doivent choisir un TD parmi les trois TD proposés :

- 601 EC2 : Analyser un texte philosophique

Ce TD présente quelques extraits courts de textes philosophiques majeurs, sur lesquels nous travaillons ensemble. Il vise à permettre aux étudiants de se constituer une culture des grands textes, ainsi qu'à renforcer leur maîtrise des méthodes d'analyse philosophique, qui leur seront utiles dans la suite de leur parcours en sciences de l'éducation : en ce sens, il constitue une initiation à la lecture universitaire. Les textes choisis permettent de réfléchir à certaines questions cruciales concernant l'éducation, notamment le passage de l'ignorance à la connaissance, de la nature à la socialisation, de l'égoïsme à la solidarité, de la dépendance à l'émancipation, et un certain nombre de paradoxes éducatifs, etc.

- 601 EC3 : Analyse philosophique d'œuvres pédagogiques

Ce TD éclaire la différence entre philosophie et pédagogie, et permet de dégager la spécificité des « idées pédagogiques ». Il présente, sous l'angle philosophique, les conceptions de quelques grands pédagogues, avec la pensée desquels il s'agit de se familiariser. Il montre également que la *praxis* pédagogique est travaillée par des contradictions (groupe/individu, technicité/incertitude...). On s'appuie sur des lectures d'extraits de textes, qui sont analysés lors des séances de TD.

- 601 EC4 : Autorité, sanction, pouvoir

Ce TD interroge philosophiquement, en s'appuyant sur des textes choisis, le rapport entre le sens de l'autorité, les significations de la sanction, et la fonction du pouvoir dans l'action éducative. D'une autre manière, cet enseignement examine des *requisits* qui permettent à l'action éducative de tenir sa promesse, qui est celle de l'émancipation d'un sujet dans une culture. Par le prisme de ces questions, il s'agit aussi de comprendre que le maître doit renoncer à la « jouissance » dans le moment même où il exerce son magistère.

UE 602 : HISTOIRE DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : H.L. GO

- 602 EC1 CM : Histoire de l'éducation

Ce cours (2x2h par semaine sur les 6 dernières semaines du semestre 6) s'appuie sur un corpus de textes, d'archives, d'iconographies ou de supports muséaux représentatifs de l'évolution de la pensée en matière d'éducation :

- Comment ces idées pédagogiques évoluent-elles, en confrontation avec d'autres, et insérées dans la dialectique théories/pratiques qui constitue le lot quotidien du pédagogue ?
- Comment repérer des interactions, les influences réciproques ainsi que les divergences permettant la mise en évidence de courants et de contre-courants ?

Un temps particulier sera consacré, à partir d'exemples, à la question de la méthodologie dans l'approche historique.

TD Histoire de l'éducation

Les étudiants doivent choisir un TD parmi les trois TD proposés :

- 602 EC2 : Évolution des conceptions de l'enfance et de l'adolescence

Cet enseignement met en intrigue différentes conceptions de l'enfance et de l'adolescence dans l'Histoire. En s'appuyant sur les travaux de spécialistes, il s'agit de décrire ces conceptions pendant l'Antiquité, le Moyen-Age, et à partir du XVIIIe siècle. L'enseignement revient plus particulièrement sur l'émergence d'une conception moderne de l'enfance et sur le paradoxe le sous-tendant : l'enfermement de l'enfance dans des institutions et l'émergence progressive d'un sujet de droits. Cet enseignement traite également de deux autres éléments : la conception spécifique de l'enfance dans les pédagogies nouvelles et l'émergence de la « jeunesse » et de la « culture juvénile » au XXe siècle.

- 602 EC3 : Approche comparée des systèmes éducatifs en Europe

Ce TD propose une initiation à la notion d'éducation comparée, et analyse la dimension européenne de l'éducation - l'éducation et l'Europe, l'éducation en Europe - à travers l'étude des institutions, des politiques éducatives et des dispositifs mis en place en Europe (et aussi ailleurs). La méthode de travail est centrée sur l'analyse des documents authentiques, des synthèses ou des travaux de recherches qui aident à comprendre l'évolution et les caractéristiques des objectifs et des dispositifs éducatifs actuels (approches thématiques : modèles des politiques éducatives, programmes d'études ou de formation, dispositifs divers, activités des acteurs...)

- 602 EC5 : Approche anthropologique des pratiques éducatives familiales

Dans ce TD, nous étudions d'abord, d'un point de vue anthropologique, la relativité des systèmes de parenté et des pratiques éducatives familiales, en lien avec l'histoire des salles d'asile jusqu'à la création de l'école maternelle. Ce TD analyse la diversité des systèmes d'interactions entre parent(s) et enfant(s) lors du processus éducatif, leur relativité historique en fonction des systèmes de normes, et leur complexité dans les sociétés démocratiques. Ce TD attend des étudiants un travail de recherche documentaire pouvant donner lieu à exposé oral.

UE 603 : MÉTHODOLOGIES QUANTITATIVES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
6 ECTS – COEFFICIENT 1
RESPONSABLE DE L'UE : C. BOSSEREAN

- 603 EC1 CM : Approches quantitatives en Sciences de l'éducation

Parmi les nombreuses façons d'aborder la recherche, la distinction entre les approches quantitatives et qualitatives est importante, même si les limites entre les deux sont difficiles à fixer. Ce cours (2h sur 12 semaines) vise à décrire les caractéristiques de l'approche quantitative, ses enjeux, sa structure et ses théories.

- 603 EC2 TD : Méthodologies quantitatives de la recherche (Groupes 1-2-3)

Les étudiants doivent choisir un groupe parmi les trois TD qui proposent le même enseignement. Les séances de TD se déroulent sur 12 semaines. L'objectif principal de cet enseignement est de permettre l'exploitation de données issues d'un questionnaire ou d'une forme voisine d'outil d'investigation. Il s'agit donc de présenter des résultats susceptibles d'étayer le discours de descriptions ou de vérifications d'hypothèses en relation avec la problématique de l'enquête mais aussi de comprendre les méthodologies statistiques utilisées dans les recherches scientifiques.

UE 604 : PROFESSORAT DES ECOLES

6ECTS – COEFFICIENT 1

RESPONSABLE DE L'UE : J.M. PEREZ & S. AIT HAMMOU TALEB / I. BONI

Cette UE 604 Professorat des écoles est au choix avec l'UE 604 Agir en éducation et formation.

*Elle comporte un CM (6x2h) abordant la question des **difficultés scolaires et du handicap**.*

*Elle comporte par ailleurs un TD (4 groupes) constitué de **6 séances de Français et de 6 séances de Mathématiques ou Physique**.*

- 604 EC1 TD : Français-Mathématiques-Physique

Il s'agit d'un enseignement visant à faire pratiquer certaines difficultés et subtilités grammaticales de la langue française avec une attention portée aux réalités étymologiques, et à travailler sur des situations élémentaires de Mathématiques et de Physique. Ces activités sont pour l'essentiel des révisions de questions vues au collège ou au lycée. Les étudiants doivent se munir d'un petit matériel demandé par les professeurs (équerre, compas, rapporteur...).

Cet enseignement s'adresse à la fois aux étudiants qui souhaitent consacrer quelques heures dans le semestre à ces pratiques pour le plaisir, et aux étudiants qui souhaitent renforcer ou améliorer leur maîtrise dans ces domaines, notamment en prévision de concours tels le CRPE, ou le concours des CPE, ou encore celui des documentalistes par exemple. Il consiste en 12 heures de Français, et *ou bien* 12 heures de Mathématiques *ou bien* 12 heures de Physique dans l'UE 504. *Il est impossible de changer de groupe en cours de semestre.*

- 604 EC2 CM – Difficultés scolaires et handicap

Ce TD se propose d'examiner la prise en charge des élèves en difficulté. À partir d'exemples et de documents concrets, on réfléchit aux difficultés d'apprentissage d'un élève. Sont également étudiés les résultats des travaux de recherche portant sur ces différents types de traitement des difficultés d'apprentissage. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées vise à « assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous examinons le fait que l'enfant en situation de handicap doit pouvoir bénéficier du mode de scolarisation de son choix

UE 604 : AGIR EN EDUCATION ET FORMATION

6ECTS – COEFFICIENT 1

RESPONSABLE DE L'UE : S. STARCK

Il s'agit, dans cette UE, d'identifier les spécificités pédagogiques du champ de la formation des adultes. Cette UE est composée de deux TD obligatoires

- 604 EC1 – Accompagner le développement professionnel

Dans un monde du travail en mutation accélérée, tant dans le champ de l'enseignement, de la santé, du social, de l'entreprise, le développement professionnel et la professionnalisation constituent des enjeux majeurs tant pour les personnes en exercice que pour les organisations professionnelles. Comment accompagner l'acquisition d'un métier, de compétences clés pour travailler au XXIème siècle ? Si le fait de vivre des situations

professionnelles ne suffit pas à la professionnalisation, comment dès lors accompagner la construction de l'expertise professionnelle en cours d'emploi ? Ces questions seront abordées dans ce TD en interrogeant des modalités de formation des enseignants reposant sur l'analyse de leur travail par la vidéo-formation notamment. D'autres exemples et modalités d'action, ancrés dans plusieurs champs professionnels, permettront de considérer plus largement le champ de la formation professionnelle.

- 604 EC3 - Accompagner les adultes en difficulté

Dans ce TD, il s'agira d'interroger la notion d'accompagnement dans une visée éducative et formative et les modalités de sa mise en œuvre auprès de publics identifiés comme en difficultés. Les études porteront sur des actions visant des enfants et adolescents dans leur scolarisation, mais aussi des adolescents et adultes, tout au long de leur vie sociale et professionnelle. Par l'analyse de certains dispositifs d'accompagnement, tant dans le champ scolaire que dans celui de l'insertion sociale et/ou professionnelle, il s'agira d'identifier les principes sur lesquels reposent un travail éducatif pertinent et les limites auxquelles l'accompagnement est confronté. Une attention sera portée aux multiples « positions » que peuvent occuper les personnes accompagnées et les professionnels dans les dispositifs afin d'analyser les expertises professionnelles et les processus formatifs en jeu.

UE 605 : PREPROFESSIONNALISATION 3ECTS – COEFFICIENT 1 RESPONSABLE DE L'UE : H. PAPADOUDI

Cette unité est composée de 3 TD obligatoires.

Cette UE apporte une dimension spécifique de préprofessionnalisation. D'abord parce qu'elle aborde des orientations thématiques diversifiées liées à des terrains d'exercice professionnel différents. Ensuite car elle offre des approches concrètes d'exploration à travers des méthodes et des expériences ciblées. L'objectif de cet enseignement est d'initier à des approches pluridisciplinaires liées aux pratiques culturelles et pédagogiques diversifiées dans leur rapport avec le contexte social, culturel, technique etc. D'analyser également les méthodologies de construction de projets et de dispositifs à des fins éducatives.

- 605 EC1 : Pratiques éducatives de l'école élémentaire

Il s'agit de comprendre les spécificités de l'enseignement en école élémentaire comme particularité française qui s'est construite au cours des XIXe et XXe siècles. Plusieurs TD seront également consacrés à l'étude de pratiques de classe en école élémentaire sous la forme d'étude de cas et de films d'étude. Ces films feront l'objet d'une analyse précise de l'action professorale grâce au maniement d'un outillage didactique spécifique déjà abordé lors d'autres enseignements (UE 403, UE 504, UE 505 EC1) et réinvestis dans le cadre des pratiques professorales spécifiques à l'école élémentaire.

- 605 EC2 : Cultures et technologies

Cet enseignement est constitué de 6 séances de TD. Il se structure autour de deux grands projets : définir et analyser les enjeux du champ des "humanités numériques" (au sein des SHS) puis explorer la problématique des pratiques médiatiques et des pratiques culturelles, en lien avec les technologies numériques (vulgarisation, médiatisation, ...).

- 605 EC3 : Ingénierie pédagogique et formation à distance

Ce TD est constitué de 4 séances successives de 3 heures, pour 3 Groupes (1-2-3).

UE 606 : TRANSVERSALE 3ECTS – COEFFICIENT 1 RESPONSABLE DE L'UE : F.M. PROT

Dans cette UE, 2 TD et un stage sont obligatoires :

1. Le 1^{er} TD est un **enseignement de langue vivante**, obligatoirement l'anglais, que tous les parcours de licence intègrent.

Cet enseignement est organisé par le **Pôle d'enseignement, d'autoformation, et de ressources en langues (PEARL)**.

2. Le 2nd TD est intitulé **Méthodologie du rapport de stage**. Ce TD est constitué de 3 séances successives de 2 heures, pour 3 Groupes (1-2-3). Ces TD sont en rapport direct avec l'effectuation d'un stage de 60h réalisé dans le cadre de la L3 SDEF (voir ci-dessous). Il présente une méthodologie particulière, ethnographique, proche parente de l'approche anthropologique, pour y questionner la place et le rôle du chercheur ethnographe (apprenti) et s'articulent dans la continuité des TD de l'UE 506. Il s'agira pour l'étudiant de se doter de premiers repérages méthodologiques et d'un certain outillage lui permettant dans le même temps de les expérimenter sur son terrain de stage.
3. Un stage de 60 heures : l'effectuation d'un stage de 60h (minimum) est requis dans le cadre de la validation de la L3 SDEF. Ce stage, obligatoire, s'adresse donc à l'ensemble des étudiants de la promotion. Il revient à l'étudiant de trouver *par ses propres moyens* un terrain de stage qui devra **obligatoirement l'accueillir en dehors des heures de cours universitaires. Aucune autorisation et/ou dérogation ne sera donnée pour s'exempter des cours afin de rejoindre son lieu de stage**. Le lieu du stage est défini suivant l'option choisie par l'étudiant (option professorat des écoles ou option formation, insertion). Il est souhaitable que les étudiants se destinant à l'INSPE s'orientent préférentiellement vers des institutions éducatives pour réaliser leur stage (école maternelle, école primaire, collège...). *Les modalités d'effectuation des stages sont soumises à l'élaboration d'une convention, réalisée selon un processus que chaque étudiant devra suivre rigoureusement.*